ASPECTS DU MOUVEMENT SYNDICAL FRANÇAIS

---

par Georges VIDALENC

Publié en 1951 par la:

Confédération Générales du Travail - Force ouvrière

pour la:

Confédération internationale des Syndicats libres (C.I.S.L.)

Première partie:

HISTOIRE DU MOUVEMENT SYNDICAL FRANÇAIS

A- LA NAISSANCE DE LA GRANDE INDUSTRIE ET LES PREMIÈRES ORGANISATIONS OUVRIÈRES

1- L'artisan médiéval

Dès le Moyen Age, il y a eu en France une organisation et des problèmes du travail. Les relations entre employeurs et employés, entre maîtres et compagnons comme on disait alors, n'ont jamais eu ce caractère idyllique que certains historiens et économistes mal informés se plaisent à évoquer, le plus souvent d'ailleurs avec une arrière-pensée politique. On aurait donc tort de croire que la vie économique se poursuivait alors sans incidents ni difficultés dans une permanente atmosphère d'harmonie et de concorde. Mais les conflits qui pouvaient naître, dus à des incompatibilités d'humeur ou à propos des conditions de salaires et de travail, étaient des conflits personnels, à petite échelle, qui n'intéressaient que quelques individus et ne pouvaient avoir grand retentissement. Certes ils étaient dramatiques et douloureux, il a toujours été pénible pour un artisan de perdre son gagne-pain, de voir diminuer sa capacité de travail ou de vivre sous la dépendance d'un maître quinteux ou avare, mais ces difficultés restaient des problèmes personnels, que nul ne connaissait en dehors des quelques individus en cause et du cercle étroit de leurs relations.

Mais aux temps modernes, à partir du 16ème siècle, vont apparaître et se développer assez rapidement des formes nouvelles d'entreprises comme la manufacture, la fabrique, le grand commerce, qui se substitueront à l'atelier-boutique artisanal et réuniront un plus grand nombre de salariés, parfois des centaines et même des milliers, tandis que parallèlement les maîtres utiliseront de plus en plus à leur profit le statut de la corporation dont ils feront une société mutuelle d'intérêts, à domaine réservé où ils occuperont une situation privilégiée et qu'ils défendront jalousement.

A la même époque, l'importance croissante du capital dans l'industrie et le commerce bouleverse l'ancienne hiérarchie économique et les salariés ne tarderont pas à comprendre le changement qui intervient dans leur condition, ils se rendront compte que l'ascension traditionnelle d'apprenti à compagnon, puis de compagnon à maître, suivant les valeurs uniquement professionnelles, devient désormais impossible dans la plupart des métiers, sauf dans les moins productifs. Ils savent maintenant que le compagnon, même habile, même consciencieux, même économe, n'a plus guère de chance de devenir patron, qu'il restera toute

sa vie dans une situation dépendante et que ses enfants à leur tour ne pourront espérer autre chose qu'un état de salariés.

A mesure que grandissent les entreprises, le climat du travail se modifie, le temps n'est plus où maîtres et compagnons travaillaient ensemble par petits groupes dans le même atelier, mangeaient ensemble, se divertissaient ensemble, et avaient, malgré les différences de tempéraments et la hiérarchie professionnelle, des relations d'homme à homme, des sentiments réciproques d'estime et de sympathie, sinon de cordialité et d'amitié. Maintenant les rapports deviennent plus lointains, plus impersonnels; des intermédiaires: surveillants, intendants et contremaîtres interviennent, dont le zèle intéressé peut être maladroit ou tyrannique et une opposition d'intérêts très nette apparaît entre employeurs et employés.

2- La formation des compagnonnages

C'est la raison pour laquelle la plupart des salariés vont se désintéresser des vieux groupements: corporations ou confréries, qui ne correspondent plus aux modalités et aux exigences de la nouvelle économie, pour créer des associations distinctes, formées des seuls compagnons. Ce sont les compagnonnages, qui apparaissent dès le 16ème siècle et qui affirment la nécessité de l'entraide et de la défense contre les abus de pouvoir et les exigences des patrons. Comme on pouvait s'y attendre, les corporations existantes et les pouvoirs publics, toujours soupçonneux à l'égard des innovations, regardaient sans bienveillance aucune ces groupements nouveaux et leurs prétentions d'indépendance; ils voyaient, non sans quelque raison peut-être, une menace pour leurs bénéfices, une gêne pour l'exercice traditionnel de la profession, une atteinte à leur autorité jusqu'alors indiscutée, une possibilité de troubles contre l'ordre public. Pouvoirs économiques et pouvoirs publics se dressèrent dont contre les compagnonnages, les accusant de provoquer des grèves qui pesaient sur les salaires et des troubles et séditions que les autorités ne pouvaient tolérer.

Aussi la liste est-elle fort longue des arrêts, édits, ordonnances, règlements, par lesquels les gouvernements *«interdisent expressément»* ou *«font défense absolue»* aux compagnons de tous métiers de se réunir, de s'assembler pour débattre de leurs *«prétendus intérêts»* ou de se concerter pour obtenir des augmentations de salaires et, à plus forte raison, pour cesser collectivement le travail.

Mais le seul fait que ces défenses aient été fréquemment renouvelées nous montre assez qu'elles n'étaient guère respectées, ni obéies, et que malgré les interdictions et les poursuites, malgré les emprisonnements et les condamnations, quelquefois aux galères ou à la potence, les compagnonnages continuaient à exister comme à agir. Tout au plus leurs adhérents prenaient-ils des précautions supplémentaires pour se réunir et se concerter; leurs groupements avaient un caractère clandestin et mystérieux, ils utilisaient un rituel compliqué qui écartait les indésirables, leurs initiations étaient douloureuses ou humiliantes pour éprouver les courages et les volontés, leur propagande se faisait discrètement de bouche à oreille, ce qui était d'ailleurs la seule forme efficace à une époque où la plupart des travailleurs manuels ne savaient ni lire, ni écrire. Leur action se manifestait par des arrêts collectifs de travail (grèves), par des *«damnations»*, véritable boycottage, par lesquelles ils interdisaient de s'embaucher chez des patrons qui payaient mal ou dont l'humeur se traduisait par des exigences inacceptables **(1)**.

3- La loi Le Chapelier

La Révolution de 1789 qui bouleversa considérablement l'organisation politique du pays et les modalités de pensée de la population, en laissa subsister, dans bien des cas, les structures économiques. On travailla le bois, les métaux, le cuir ou les textiles après la Révolution, comme on les avait travaillés avant, l'outillage comme les procédés de fabrication, étaient peu modifiés et la machine à vapeur ne se répandit que très lentement. Toutefois, la loi Le Chapelier (juin 1791) détruisit la vieille organisation des jurandes et maîtrises, mit fin aux manufactures royales ou privilégiées, supprima le statut professionnel du Moyen Age et de Colbert pour établir ce qu'on appelle le libéralisme économique, c'est-à-dire la liberté pour chacun, à ses risques et périls, d'entreprendre et de poursuivre une activité industrielle ou commerciale dans quelque métier que ce soit, la liberté pour l'ouvrier et l'employeur de débattre entre eux et sans intervention extérieure les conditions du travail et du salaire. Théoriquement nul obstacle ne s'opposait plus à ce que le compagnon devînt maître, puisque disparaissaient les obligations du chef-d'œuvre et les frais et droits de la réception, mais dans la pratique, les exigences financières de l'industrie nouvelle le lui interdisaient le plus souvent; le capital est désormais un élément essentiel de toute activité économique de quelque ampleur et son importance ne va cesser de s'accroître. L'artisan a bien la liberté de s'établir à son compte, mais il n'en a plus la possibilité.

(1) Pour tout ce qui concerne le compagnonnage, voir l'étude *«Compagnonnage»* de Raoul Dautry, Paris, Plon, 1951.

4- Les débuts de la grande industrie

C'est au 19ème siècle que la grande industrie se développe en France, surtout à partir de 1830. Elle est caractérisée par l'emploi de plus en plus abondant des machines et par la concentration: concentration financière parce que les capitaux nécessaires sont de plus en plus considérables, concentration ouvrière aussi qui réunit dans certaines entreprises et certaines régions des masses de travailleurs prolétarisés, ne possédant que leur force et capacité de travail et obligés de les louer pour vivre. Les salariés, ouvriers ou manœuvres, sont le plus souvent inorganisés et doivent subir les conditions de salaires et de travail que le patronat leur impose et ils doivent aussi perdre tout espoir d'échapper jamais à leur situation subalterne. C'est le moment où se développent notamment les entreprises minières, les industries textiles mécanisées et les premières usines métallurgiques qui, toutes, mais particulièrement les filatures et les tissages, pour assurer leur fonctionnement, recrutent à la fois des hommes, des femmes et des enfants. Elles le font, parce que la main-d'œuvre masculine, malgré l'apport constant de populations rurales que la misère ou le surpeuplement poussent vers les villes, demeure insuffisante et qu'en outre, femmes et enfants fournissent des travailleurs généralement plus dociles, plus maniables et surtout à moindre prix.

Durant toute la première moitié du siècle, la société française demeure nettement hiérarchisée suivant des données traditionnelles millénaires. Sous la Restauration (1815-1830) et la Monarchie de Juillet (1830-1848), les classes qui détiennent le pouvoir se recrutent presque uniquement parmi les grands propriétaires fonciers et les patrons de l'industrie, du commerce et de la banque. Ce sont vraiment les classes possédantes, formées de nobles et de bourgeois, et elles ne mettent en doute ni leur droit à diriger, ni leur compétence, car elles sont pratiquement les seules classes instruites et les seules pourvues de capitaux; aussi, considèrent-elles la masse déjà considérable des travailleurs manuels industriels comme une classe inférieure par essence, que l'on utilise au mieux des intérêts des possédants, que l'on traite peut-être avec bienveillance, mais que l'on doit diriger d'une main ferme et naturellement, sans la consulter. Ces dirigeants ne sont pas systématiquement obtus, malveillants ou cruels, et l'on trouve parmi eux des esprits distingués, des intelligences averties, des âmes généreuses ou compatissantes, mais presque tous sont pénétrés du complexe de supériorité, ils sont bien persuadés que leur droit de propriété, quelle qu'en soit l'origine, est absolu, que les problèmes économiques ne sont pas du ressort de l'État ni du salarié et qu'ils dépendent de lois inéluctables. Surtout, ils croient fermement que leur autorité doit demeurer entière et intangible et n'admettent aucun partage de responsabilités. Casimir Périer, un d'entre eux, et des plus notables, représentant assez bien un état d'esprit général quand il déclarait en 1831: *«Il faut que les ouvriers sachent bien qu'il n'y a d'autre remèdes pour eux que la patience et la résignation».* Tout un programme!

A la même époque le publiciste Saint-Marc Girardin qui se disait et se croyait alors avancé, mais qui deviendra académicien et ultra-conservateur, écrivait dans le *Journal des Débats: «Les barbares qui menacent la Société ne sont point du Caucase ni dans les steppes de la Tartarie, ils sont dans les faubourgs de nos villes industrielles»* (8 décembre 1831).

5- La condition ouvrière il y a cent ans

Aussi la condition ouvrière a-t-elle été particulièrement difficile à cette époque. Sans forcer les mots, on peut dire que dans bien des cas, elle était douloureuse, humiliée et vraiment inhumaine. L'artisan devenait de plus en plus l'ouvrier, et l'ouvrier le prolétaire, ne disposant que de ses bras pour vivre et soumis à des conditions et une discipline de travail bien faites pour détruire en lui toute dignité, tout respect humain et pour l'épuiser rapidement.

Il nous faut aujourd'hui faire un effort de réflexion et d'imagination à la fois pour comprendre l'état de misère et de dénuement, la précarité et l'indigence, la soumission et la déchéance dans lesquels vivaient alors de nombreuses familles de travailleurs. Il est malaisé d'établir des statistiques, mais la courbe des salaires comparée à celle des prix est d'une tragique éloquence, comme aussi celle de la mortalité dans divers métiers et certains quartiers. Et nous disposons de maints témoignages qui confirment cette condition inhumaine.

Certes, toutes les professions n'étaient pas également défavorisées. On sait que l'artisanat existait encore, - il persistera pendant longtemps, notamment à Paris, - et que dans ce domaine l'habileté technique de l'ouvrier qualifié conservait toute sa valeur. Elle assurait aux meilleurs d'entre eux un travail régulier, un salaire plus élevé, une vie simple mais relativement confortable et une certaine indépendance. On sait aussi que dans maintes provinces on trouvait encore, surtout dans l'industrie textile, nombre d'ouvriers à demi

paysans, possesseurs de leur maison et de leur champ, tout au moins de leur jardin, en même temps que de leur métier à tisser, pour lesquels l'activité industrielle était le complément de l'activité agricole et dont la condition modeste, même difficile, était cependant supportable. Ils étaient d'ailleurs par atavisme, moins enclins à se plaindre que leurs camarades des grands centres et ils montraient une certaine défiance paysanne à l'égard de toute transformation économique ou de toute théorie sociale comme de toute agitation; formés à la résignation et au respect des puissances établies, ils acceptaient les crises industrielles et les baisses de salaires comme ils supportaient les intempéries des saisons, en gémissant mais sans trop protester.

Malgré ces cas particuliers, il n'en reste pas moins vrai que ceux qu'on peut appeler maintenant les prolétaires, c'est-à-dire les travailleurs de la grande entreprise, se voient menacés par le paupérisme, cette misère chronique et irrémédiable, que leur condition est désormais sans espoir et que leurs enfants sont voués au même sort misérable.

Nous avons sur la question, une documentation abondante dont on ne peut mettre en doute ni l'exactitude ni l'impartialité. Au premier plan les deux grandes enquêtes menées en 1940, l'une celle d'Eugène Buret: *«De la misère des classes laborieuses en France et en Angleterre»*, que couronna l'*Académie des Sciences Morales et Politiques* qui avait mis la question au concours, l'autre, celle du docteur René Villermé, secrétaire de la même académie: *«Rapport sur l'état physique et moral des ouvriers des fabriques de soie, laine et coton»* **(2)**.

Témoignages non suspects et pour nous d'une valeur inappréciable en raison même de la personnalité des enquêteurs. Ce ne sont pas des ouvriers aigris que l'on pourrait taxer d'information incomplète ou d'exagération, ni des hommes politiques dont on pourrait craindre le parti-pris, moins encore de ces théoriciens que l'on commence à appeler *«socialistes»*, épris de systèmes utopiques qui prétendent réorganiser la société et les rapports entre les hommes, mais des personnages instruits, réfléchis, pondérés, des bourgeois iuste-milieu, prudents, amis de l'ordre et respectueux des institutions, qui ont appliqué leur intelligence à l'étude de problèmes jusqu'alors mal connus et qui disent leur étonnement, leur inquiétude et parfois même leur indignation.

Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls. D'autres témoignages nombreux et venus des milieux les plus divers, corroborent le contenu de ces deux rapports en y ajoutant des détails et des précisions qui scandalisèrent peut-être, dont certains esprits timorés déplorèrent la publication, mais dont l'exactitude ne fut jamais contestée.

Comment vivait la famille ouvrière aux environs de cette année 1840? Quelles étaient les conditions de travail, de subsistance et de logement dans les grandes agglomérations industrielles, minières et textiles dont le développement avait été le plus considérable et le plus rapide? Comment réagissaient les travailleurs, quelle idée se faisaient-ils de la situation et du rôle qui leur étaient assignés, quelles étaient leurs espérances?

D'abord la durée du travail. On travaillait quotidiennement 12, 14 et même 16 heures, et quelquefois davantage, suivant la volonté du patron qui se déterminait lui-même d'après le rythme des commandes. Il y avait généralement une ou deux heures d'interruption pour les repas, mais la plupart du temps ces repas étaient pris sur le lieu de travail, en plein air sur le chantier ou dans l'atmosphère de l'atelier, sur l'établi ou le métier, parmi les déchets, les poussières et l'huile, rien d'autre n'étant prévu, pas même la possibilité d'une toilette sommaire qui eût été pourtant bien nécessaire. Cette durée du travail variait selon les entreprises et les saisons, souvent de 5 à 6 heures du matin à 8 à 9 heures du soir. Il faut ajouter à cette amplitude la durée du trajet. La crise du logement sévissait déjà en raison de l'afflux croissant des habitants des villages que la campagne ne pouvait plus nourrir et beaucoup de travailleurs devaient se loger à 4, 5 et même 6 km de la fabrique, ce qui ajoutait à l'épuisement de la journée trop longue, la fatigue d'une heure de marche par tous les temps, car naturellement il n'existait alors aucune possibilité de transport individuel ou en commun.

Dans de nombreuses entreprises on travaillait le dimanche, par habitude, quand les commandes pressaient ou pour assurer le nettoyage des locaux, l'entretien des machines, ou l'approvisionnement en matières premières. Cela ne s'était pas fait sous la Restauration, car le gouvernement respectait alors !e

(2) Ces deux enquêtes constituent des textes essentiels pour tous ceux qui s'intéressent à l'Histoire du mouvement ouvrier en France. A leur défaut, on pourra consulter le livre de Mme Rigaudias-Weiss, qui les utilise largement: *«Les Enquêtes ouvrières sous Louis-Philippe»*, Paris, Presses Universitaires, 1936.

dimanche par déférence pour l'Église qui l'appuyait, mais la *Monarchie de Juillet* fut moins scrupuleuse à ce sujet et une timide protestation de l'Archevêque de Paris fut vivement critiquée dans les milieux d'affaires. Elle demeura d'ailleurs sans effet.

On se doute qu'il n'était pas question de congés payés, les vacances étaient alors privilèges des classes sociales élevées, les ouvriers eussent fait scandale en osant en réclamer et d'ailleurs ils se gardaient d'y prétendre.

Comme de nombreuses entreprises, surtout textiles, employaient des femmes et des enfants, ceux-ci étaient soumis au même régime. On sait d'ailleurs qu'économistes, moralistes et industriels ne manquaient pas de bonnes raisons pour justifier l'emploi des enfants, même en bas âge: 8 ans, 7 ans, parfois 6 et 5 ans. Ils soutenaient que, puisque les parents étaient eux-mêmes à l'usine, le mieux était d'y employer aussi les enfants que personne n'aurait pu garder. Les petits étaient ainsi soustraits aux dangers de la rue, aux mauvaises fréquentations, et ils prenaient de bonne heure l'habitude du travail et de l'assiduité, ce qui ne pouvait que leur être profitable étant donné leur condition sociale; en outre, ils contribuaient par leur gain, quelque modeste qu'il fût, aux dépenses de la famille. Il est vrai que le budget familial était souvent difficile à équilibrer, et les familles ouvrières poussées par l'inconscience ou le besoin, trouvaient normal d'envoyer leurs enfants au travail le plus tôt possible. Au reste l'ouvrier fileur avait besoin de son rattacheur, et le tisseur de son tireur de fils, et comme ils étaient eux-mêmes 12 ou 14 heures au métier, il leur semblait inévitable de soumettre leurs enfants au régime qu'ils avaient eux-mêmes connu.

Ce labeur se continuait la vie durant, sans espoir d'amélioration, sans congé régulier, sans autre repos que celui provoqué par la maladie et que l'on abrégeait le plus possible car les ressources faisaient défaut: il se continuait tant que l'ouvrier ou l'ouvrière avait la force de l'accomplir, jusqu'à la dernière maladie qui l'emportait, car les salaires trop faibles ne permettaient pas des économies suffisantes pour assurer une retraite même modeste.

Il faut ajouter que les conditions de ce travail étaient souvent pénibles et malsaines, la plupart des ateliers et des fabriques étaient des locaux prévus d'abord pour d'autres usages et mal aménagés, où l'éclairage et l'aération étaient insuffisants et où la protection contre les poussières, les émanations, les accidents était à peine envisagée. Des préoccupations de sécurité ou d'hygiène eussent paru extraordinaires aux patrons et peut-être même aux ouvriers de ce temps.

Enfin, l'incertitude dans le travail était fréquente et faisait vivre les salariés dans une perpétuelle inquiétude. L'embauchage se faisait parfois à la journée, les prix de façon changeaient à chaque nouvelle pièce sur le métier, les tarifs variaient fréquemment pour chaque berline de charbon extrait, les licenciements se faisaient sans préavis et une redoutable morte-saison, qui était couramment de deux à trois mois, sévissait dans nombre de métiers.

Quels salaires obtenait-on pour un tel labeur? Ils s'établissaient en chiffres ronds et en moyenne pour toute la France à 2 francs par jour pour les hommes, 1 franc pour les femmes, 50 centimes pour les enfants. Chiffres qui sont aujourd'hui dénués de toute signification en raison de la variation de la monnaie, mais qui prennent tout leur sens quand on sait qu'une famille de 4 personnes (le mari, la femme et deux enfants) exigeait au moins une dépense annuelle de 900 à 950 francs au total, en vivant avec la plus stricte économie. Même sans chômage, même en travaillant tous les dimanches, le mari ne gagnait généralement pas cette somme; c'était donc une impérieuse nécessité pour la femme de se rendre à l'usine, et d'utiliser les enfants dès qu'ils en avaient l'âge.

Et il ne s'agit pas là de quelques cas exceptionnels. Dans le textile du Nord, les enquêteurs ont relevé que deux familles ouvrières sur trois étaient inscrites à l'*Assistance publique*, ne pouvant subsister sans un perpétuel appel à la charité et l'octroi de bons de pain, de charbon et de vêtements. Dans le textile rouennais, les salaires atteignaient rarement 9 francs par semaine, soit moins de 450 francs par an.

Les logis ouvriers étaient le plus souvent sordides, les familles s'entassaient dans des locaux exigus, malpropres et malsains. Quelques essais d'habitations ouvrières avaient bien été tentés par la *Société Industrielle de Mulhouse* ou les compagnies de mines, mais on sait la fâcheuse réputation des corons d'alors et leur insuffisance ; et l'exemple des mulhousiens ne fut ni compris ni suivi. Presque partout l'habitat ouvrier était misérable, même répugnant, et on y rencontrait une écœurante promiscuité qui rejoignait celle des ateliers, provoquant les pires déchéances morales, facilitées par la misère et l'ignorance.

Nulle éducation n'était possible pour des enfants nés dans ces familles et vivant mal alimentés, élevés

sans la moindre hygiène, accablés par un travail prématuré et trop prolongé, et le milieu familial n'était pas toujours lui-même une excellente école. Quels exemples de vie probe et digne pouvaient être donnés dans ces taudis surpeuplés, par ces éternels quémandeurs qui ne connaissaient d'autre distraction que le cabaret et l'ivresse brutale, quelle instruction pouvaient dispenser ou procurer ces illettrés?

Aussi sévissaient dans ces populations accablées, les maladies sociales qui accompagnent la misère et la perpétuent: tuberculose, alcoolisme, prostitution, maladies vénériennes.

Nous ne voulons pas noircir à plaisir le tableau, tout n'était pas qu'abjection et décrépitude dans les populations industrielles. Il y avait encore, surtout dans le secteur artisanal qui restait considérable, des travailleurs qui avaient des conditions de vie plus décentes et une admirable tenue morale, il y aura progressivement quelques améliorations matérielles dans les usines comme dans le logement ouvrier, mais on ne peut nier que des générations entières aient été durement exploitées et sacrifiées dans l'indifférence générale.

L'ouvrier tailleur Grignon pouvait écrire en 1833 dans ses *«Réflexions sur la misère des ouvriers en général»: «Nous travaillons 14 à 18 heures par jour dans l'attitude la plus pénible, notre corps se déforme et se casse, nos membres s'engourdissent et perdent leur agilité et leur vigueur, notre santé se ruine et nous ne quittons l'atelier que pour entrer à l'hôpital. Comment consacrer quelques heures de la vie à notre instruction? Comment exercer notre intelligence, éclairer notre esprit, adoucir nos mœurs?»*. Plainte significative où le souci d'une formation intellectuelle apparaît à côté du désir d'une vie moins misérable.

Et dix-sept années plus tard, en 1850, un observateur bourgeois, A. Audiganne, observait de son côté: *«Une préoccupation tourmente nos ouvriers plus encore que les questions de salaires, c'est le besoin de certains égards, de certaines convenances dans l'exercice de l'autorité, qui les relèvent à leurs yeux et rapprochent les distances sans nuire à la hiérarchie».*

Telle était, il y a un siècle, la lamentable condition des travailleurs de la grande industrie, telles étaient leurs premières aspirations vers un affranchissement que toutes les puissances dirigeantes jugeaient alors impossible. Ne perdons pas de vue ce point de départ si nous voulons mesurer et comprendre l'effort persévérant et courageux, souvent même héroïque, des militants qui conquirent pour le monde ouvrier la place et les garanties dont il jouit aujourd'hui.

6- La loi de 1841 sur le travail des enfants

Cet état de choses aurait pu persister longtemps encore si les pouvoirs publics n'avaient fini par constater le redoutable déchet que présentait la population ouvrière au moment des conseils de révision. Le contingent à fournir n'était pas alors considérable, 50 à 60.000 recrues par an pour toute la France, mais le pourcentage était loin d'être atteint dans les centres usiniers où l'on réformait trois ou quatre fois plus de conscrits que dans les centres ruraux et où l'on arrivait parfois, comme à Louviers, à réformer 9 sur 10 des appelés en raison d'une évidente insuffisance physique. Et le nombre des conscrits lui-même diminuait, car une mortalité effroyable sévissait dans certains quartiers ouvriers: à Lille, par exemple, dans le quartier Saint-Sauveur, 20.700 enfants sur 21.000 mouraient avant l'âge de 5 ans, ce qui menaçait à la fois le recrutement de l'armée et celui de la main-d'œuvre industrielle elle-même.

Le Gouvernement se décida pour la première fois à intervenir dans les rapports sociaux entre employeurs et employés, ouvrant une première brèche dans le mur de la propriété absolue et de l'entière autorité patronale, s'attaquant au dogme de la liberté économique. Mais ce ne fut pas chose facile; la loi présentée par le ministre Cunin-Gridaine fut vigoureusement combattue dans ses modalités et surtout dans son principe. Elle finit par être votée, mais avec toutes sortes de réserves et de restrictions qui en limitaient la portée et en rendaient l'application difficile, sinon impossible.

Promulgée en mars 1841, elle spécifiait que les enfants au-dessous de l'âge de 8 ans ne pourraient être utilisés dans les entreprises employant plus de 20 salariés. Remarquons tout de suite qu'à cette époque, où la petite entreprise dominait encore dans l'industrie, les établissements de plus de 20 salariés étaient rares. Entre 8 et 12 ans, les enfants ne pouvaient être occupés que 8 heures par jour. Il restait entendu que dans les entreprises de moins de 20 salariés, considérées quelque peu abusivement comme ateliers familiaux, la liberté de l'entrepreneur demeurait entière et qu'il n'y avait pas de limite d'âge.

Ajoutons que la loi fut médiocrement appliquée parce que les préfets s'en désintéressaient, qu'il n'y avait pas d'inspection du travail, que les patrons étaient chargés eux-mêmes du contrôle et qu'ils le su-

bordonnaient à leurs intérêts. Non qu'ils fussent particulièrement inhumains, mais parce qu'ils entendaient défendre un principe, à leurs yeux essentiel, celui de la non intervention de l'État dans les relations entre employeurs et employés. Ils continuèrent donc à agir à leur guise et souvent, il faut l'avouer, avec la complicité de parents misérables et inconscients et d'ouvriers qui ne tenaient pas à se priver des services des enfants qui les assistaient.

Beaucoup de familles ouvrières menaient alors une existence précaire et difficile. Une étude de Perreymond, faite d'après les statistiques de 1846, nous apprend qu'il y avait à Paris 1.053.987 habitants sur lesquels près de 675.000 personnes vivant dans des taudis, c'est-à-dire des logis à loyers inférieurs à 200 francs par an. Officiellement il y avait 66.000 indigents secourus, c'est-à-dire 1 sur 17 habitants, mais en fait 260 à 300.000 personnes vivaient dans une misère extrême et devaient avoir recours à la charité publique ou privée. Sur 27.672 décès, 9.832, soit 1 sur 3, avaient lieu à l'hôpital: quand on sait l'extrême répugnance qu'avaient les ouvriers à s'y faire conduire, cela signifie le plus souvent un dénuement presque absolu, en dehors naturellement des cas d'accidents. Une sur 6 des naissances avait lieu dans les maternités de l'*Assistance publique* où n'allaient que les pauvres gens. Pourtant Paris, qui comptait encore une très abondante population artisanale, était loin d'avoir les conditions de vie les plus misérables, et dans les régions textiles, dans le Nord, par exemple, la détresse était encore plus grande.